

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Février 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 février 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 13 Février 2024

Présents : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUF Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean-Roland
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26
Présents : 19
Votants : 21

Délibération n° 2024-015

Code nomenclature : 8.8 – Environnement

Objet : Lancement d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Monsieur le Président indique qu'Evolis 23 dispose d'un PLPDMA sur son périmètre de collecte mais le récent transfert de compétence « traitement des déchets » par 5 collectivités, incluant la mission prévention, rend nécessaire la couverture de l'intégralité du périmètre élargi par un Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés. L'organisation de collecte, les performances, la culture prévention, très différentes sur ce nouveau secteur ne permet pas d'étendre le PLPDMA actuel. Il est donc proposé d'établir un PLPDMA spécifique, adopté à ces territoires et à leurs caractéristiques. Ce projet, la méthodologie d'élaboration (participative, très ouverte, médiatisée) et un calendrier prévisionnel (année 2024) ont été présentés au COPIL et validés.

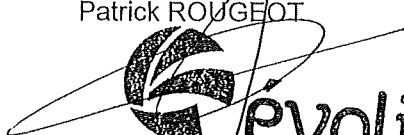


Après délibération, le bureau décide :

- D'approuver le lancement de l'élaboration d'un PLPDMA sur le périmètre des EPCI « traitement ».

Publication le : 29 FEV. 2024

Le Président
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE DAMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 69 66 00
SIRET 252 726 079 00073